



TROIS CLÉS POUR COMPRENDRE

L'insertion des handicapés

La Semaine du handicap a débuté hier. L'occasion d'un état des lieux de l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap

1 L'Agefiph constate des « signaux forts positifs »

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) reconnaît, par la voix de son directeur régional adjoint Jean-François Saturnin, que la Semaine du handicap « permet de lever des freins » en matière d'insertion.

La loi prévoit un seuil de 6% de personnes en situation de handicap dans les entreprises de plus de 20 salariés. Il est de 3,3%. Dans la Nouvelle-Aquitaine, le taux de chômage de cette catégorie de demandeurs d'emploi est de 20%. « Ces chiffres sont mauvais, mais il existe une vraie dynamique dans la région avec des signaux forts positifs », prévient Jean-François Saturnin.



Lors de la remise des handi-trophées, hier soir, à la CCI Bayonne Pays basque. PHOTO B. L.

2 3 200 personnes inscrites à Pôle Emploi en 2015

L'association Dephie Cap Emploi facilite l'insertion des personnes handicapées. Elle en accompagne environ 25%, soit un peu plus de 800 des 3 200 personnes inscrites au Pays basque et dans les Landes. 428 contrats de travail ont été signés avec Cap Emploi en 2015.

3 Les handi-trophées valorisent les démarches

La CCI, avec l'Agefiph, Cap Emploi, la Chambre de métiers, la Chambre d'agriculture et la Sameth, qui facilite le maintien de l'emploi des personnes handicapées, délivrent les handi-trophées, qui récompensent des binômes « entreprises-salariés » pour leur démarche originale. Stéphane Marie (Le Pain de sucre) forme ainsi Florian Potel. Nathalie Bissey (Kiabi) accueille Sophie Hourcade. Emmanuelle Lampreia (Sodexo) a comme apprentie Patricia Guttierrez. Jean-Marc Abbadie (Epta France) accompagne la reconversion de Marie-Hélène Ostiz. Jacques Sallès (Les Gouters basques) a redonné confiance à Marion Brun. « On a privilégié les jeunes en situation de handicap, dans le cadre de l'apprentissage et de la formation en alternance. Ce n'est pas simple dans le contexte économique actuel. 4% des contrats d'apprentissage signés concernent des jeunes handicapés », précise le directeur général de la CCI, Bernard Darretche.

P. S.

Ritaglio stampa
 Testata: Sud Ouest
 Pagina: 8
 Diffusione: 280.453
 Data: 15 Novembre 2016